



Haïti à un carrefour: Une analyse des moteurs de la crise politique en Haïti

I. Introduction

Haïti est en pleine crise politique qui a paralysé le pays à plusieurs reprises. Des dizaines de milliers de personnes descendent dans les rues pour protester contre la corruption, la mauvaise gestion économique et l'impunité du président Jovenel Moïse concernant les violations des droits de l'homme. Bien que les manifestations aient été en grande partie pacifiques, certaines ont entraîné des dommages matériels et **des affrontements avec la police sont parfois devenus meurtriers**. Au cours des dix jours de manifestation en février qui ont mis le pays sous couvre-feu, au moins 34 personnes sont mortes et plus de 100 personnes ont été blessées. Les populations n'ont pas pu quitter leur domicile pour avoir accès à de la nourriture, de l'eau et à d'autres produits de première nécessité, plaçant une population déjà vulnérable au bord d'une urgence humanitaire.

Les manifestations ont commencé à l'été 2018 en réponse à la détérioration de la situation économique et la mauvaise gestion généralisée du gouvernement, notamment à la suite de révélations selon lesquelles de hauts responsables gouvernementaux ont détourné des milliards de dollars d'un fonds pétrolier subventionné appelé PetroCaribe. Le mouvement est sans précédent au cours des dernières décennies en raison de sa persistance et de sa large base de soutien qui couvre un large éventail de **secteurs sociaux**. Les manifestants exigent la démission du président Moïse—un appel soutenu par une coalition de partis politiques, de nombreuses organisations de la société civile, ainsi que des sénateurs et députés, y compris le parti politique du président. Le président a à son tour forcé le limogeage du Premier ministre Jean Henry Céant, ce qui a entraîné un vote de censure du Parlement mettant fin au mandat de Céant le 18 mars 2019. Le président Moïse forme alors un nouveau gouvernement pour la troisième fois en deux ans.

Il est peu probable que le remaniement du cabinet résolve la crise actuelle. Les manifestants exigent des réformes systémiques pour accroître la responsabilité et la réactivité des gouvernements, pour lutter contre la corruption et les violations des droits de l'homme dans une impunité généralisée, et pour donner aux haïtiens pauvres et marginalisés une voix significative dans la gouvernance. Pour bien comprendre la crise politique, il est nécessaire de comprendre comment les échecs politiques de ces dernières années ont ouvert la voie aux manifestations actuelles et comment ces échecs se sont rendus possibles par des injustices structurelles à long terme.

Ce rapport cherche à replacer dans son contexte la crise actuelle en Haïti en expliquant les facteurs à l'origine des troubles à court, moyen et long terme, notamment en détaillant certaines des plus graves violations des droits de l'homme commises en Haïti pendant le mandat de Moïse. À court terme, le scandale PetroCaribe a galvanisé la société civile et a été l'étincelle qui a amené les Haïtiens à la rue. À moyen terme, le mouvement est une réponse aux abus d'autorité et priorités de l'administration Moïse et à la non-prioritisation des droits et des besoins de la majorité appauvrie. Le président Moïse a pris ses fonctions sans véritable mandat populaire, après avoir été élu au terme d'un processus de faible participation qui l'a laissé plus redevable aux intérêts étrangers et aux élites qu'à la majorité pauvre. Au pouvoir, son administration s'est livrée à des violations des droits de l'homme, a violé l'état de droit et a mal géré l'économie de

aux intérêts étrangers et aux élites qu'à la majorité pauvre. Au pouvoir, son administration s'est livrée à des violations des droits de l'homme, a violé l'état de droit et a mal géré l'économie de manière à toucher les pauvres de manière disproportionnée. À long terme, les échecs de cette administration sont dus à des décennies d'élections imparfaites, à un système judiciaire dysfonctionnel et à des politiques économiques nationales et étrangères qui ont appauvri la majorité des Haïtiens.

Les moteurs derrière le mouvement reflètent les échecs répétés des dirigeants haïtiens en matière de service à la population, mais ils résultent également de décisions prises par des acteurs extérieurs à Haïti. Alors que la communauté internationale a investi des milliards de dollars dans la mise en place d'institutions de l'Etat de droit en Haïti, des gouvernements puissants et des institutions internationales ont également exercé une influence sur Haïti afin de faire progresser les élections à caractère problématique et exclusionniste et d'accepter un système de justice permettant aux acteurs étrangers et aux élites de fonctionner au-dessus de la loi. Les conséquences de la priorité donnée depuis des décennies à la stabilité à court terme par rapport à la primauté du droit se font ressentir maintenant. Si la communauté internationale veut soutenir une voie durable pour Haïti, elle doit prendre pour de bon l'initiative des Haïtiens et soutenir une réforme systémique, longue et difficile. C'est le seul moyen pour Haïti de sortir de cette crise et de devenir un véritable lieu de stabilité.

II. Déclencheurs immédiats

Alors que la situation économique et politique en Haïti se détériorait depuis plusieurs années, les manifestations de masse qui caractérisaient la crise ont été déclenchées par plusieurs facteurs immédiats. La première vague de manifestations éclata en juillet 2018 en réponse à l'annonce par le gouvernement de mettre fin aux subventions sur les carburants, ce qui aurait entraîné une forte augmentation des coûts de transport, de cuisson et autres besoins essentiels. Le mois suivant, des manifestants, propulsés par un message publié par un cinéaste haïtien sur les réseaux sociaux. "Kot Kòb Petwo Karibe a???" ou "où est l'argent PetroCaribe???", sont retournés dans les rues pour demander des comptes sur la corruption. La demande de prise de responsabilité pour les fonds manquants devenant virale sur les réseaux sociaux a déclenché la mobilisation de masse dans les rues, qui se poursuit régulièrement depuis. En février 2019, alors que le pays était virtuellement enfermé pendant les manifestations de PetroCaribe, l'arrestation puis la libération illégale d'un groupe de mercenaires étrangers fortement armés ont également mis en évidence la capacité des riches et des puissants à agir au-dessus de la loi et sont devenus un autre point de ralliement pour des manifestations.

A. Hausse du prix du carburant

Les manifestations débutèrent en juillet 2018, lorsque la tension aigüe se transforma en manifestations massives après que le Président Moïse a annoncé une hausse du prix du carburant dévastant la majorité pauvre d'Haïti qui lutte déjà pour sa survie avec 2 dollars par jour. Les augmentations du prix—entre 38 et 51%—avaient été imposées plus tôt dans l'année par le Fonds Monétaire International pour renflouer le gouvernement haïtien. Pour apaiser les manifestants, le président Moïse suspendit la hausse des prix et remplaça le Premier ministre d'alors, Jack Guy Lafontant. Mais il ne pris pas de mesures supplémentaires pour faire face à la hausse du coût de la vie et à la corruption prédatrice qui ont rendu les hausses de prix si dévastatrices. L'incapacité de s'attaquer à ces facteurs plus profonds a rendu la situation propice à de nouveaux soulèvements. A l'époque, le directeur de l'IJDH, Brian Concannon, avait averti que « si le gouvernement haïtien ne fait pas face à la pauvreté et à la corruption, d'autres troubles suivront ».

B. Scandale de corruption PetroCaribe

Les manifestations ont de nouveau éclaté le mois suivant et s'articulaient alors autour des demandes de prise de responsabilité pour la disparition d'environ 3,8 milliards de dollars du fonds PetroCaribe, qui détient les revenus d'un programme de prêt de carburant à faible intérêt du Venezuela destiné à financer le développement socio-économique en Haïti. Les enquêtes officielles ont impliqué dans le scandale de corruption une grande partie de la classe politique

Fonds PetroCaribe, qui detient les revenus d'un programme de prêt de carburant à faible intérêt du Venezuela destiné à financer le développement socio-économique en Haïti. Les enquêtes officielles ont impliqué dans le scandale de corruption une grande partie de la classe politique haïtienne, y compris de nombreux hauts responsables des administrations récentes. En novembre 2017, la Commission d'enquête spéciale du Sénat haïtien publia un rapport de 650 pages qui identifiait 15 anciens ministres et hauts responsables et les accusait de corruption et de détournement de fonds publics, entraînant la perte de 1,7 milliard de dollars. De mai 2011 à janvier 2016, le prédécesseur et président du président Moïse, Michel Martelly, aurait dépensé environ 1,256 milliard USD sur les 1,7 milliard USD (74% de la totalité des fonds que le gouvernement haïtien a obtenus du Fonds PetroCaribe pendant une décennie) pour financer des projets non terminés ou jamais commencés.

L'implication de tant de hauts fonctionnaires dans et à proximité de ce gouvernement a empêché la responsabilisation à tous les niveaux du gouvernement, même au sein d'agences soi-disant autonomes. Sur le plan législatif, le Sénat avait bloqué les enquêtes en empêchant le vote du rapport de la Commission pendant quatre mois. Les sénateurs du parti majoritaire ont ensuite adopté une résolution condamnant le rapport pour des motifs politiques lors d'une session clandestine convoquée après le départ des sénateurs de l'opposition. Dans un geste qualifié d'exposition de « la lâcheté du Sénat », la résolution a renvoyé le dossier à la *Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif* (CSCCA), un organisme gouvernemental qui avait déjà signé les contrats en question au moment de leur attribution. La CSCCA a publié un rapport d'audit en janvier 2019 qui semblait constituer une tentative sérieuse de faire avancer l'enquête. Le rapport montra que de nombreuses entités étatiques retardaient ou niaient la coopération dont la CSCCA a besoin pour mener à bien ses travaux. De ce fait, la CSCCA n'a abordé que les projets pour lesquels elle disposait de suffisamment d'informations. En mai 2019, la CSCCA a annoncé qu'un rapport de suivi avait encore été retardé en raison de ressources insuffisantes pour mener à bien le projet de l'enquête. Au niveau exécutif, le président Moïse a illégalement limogé le directeur de l'UCREF, l'unité chargée des crimes financiers qui a produit un rapport d'enquête lors des élections de 2016 mettant en cause le président Moïse dans le blanchiment, pour un directeur « intérimaire » plus favorable à Moïse. Le nouveau Parlement composé des alliés du président Moïse a ensuite adopté une loi accordant à l'exécutif un contrôle de facto sur l'entité, portant ainsi gravement atteinte à son indépendance. Enfin, au niveau judiciaire, les poursuites pénales ont été lentes dans leur progression. En octobre 2018, les citoyens avaient déposé plus de 60 plaintes devant un tribunal, qui sont maintenant devant un juge d'instruction chargé de l'affaire. Selon une déclaration du groupe de la société civile *Fondasyon Je Klere* datée du 26 mars 2019, le juge a ordonné le gel des comptes bancaires associés à certaines des personnes et entreprises impliquées dans le scandale, dont l'ancien Premier ministre haïtien Laurent Lamothe et plusieurs anciens ministres. Mais aucun responsable n'a été jugé pénalement responsable d'actes répréhensibles liés à PetroCaribe à ce jour.

La société civile insiste pour que les rues haïtiennes rendent des comptes aux réseaux sociaux du monde entier. Des manifestations massives ont eu lieu en août, novembre et décembre 2018 et février 2019 et devraient se poursuivre. Le président Moïse a répondu à la plupart des manifestations par un silence indifférent, refusant de répondre aux préoccupations de l'opposition. Au cours de la période de fermeture de dix jours en février, il a attendu jusqu'au jour quatre pour faire une déclaration de cinq minutes qui a été largement critiquée pour son manque de substance.

C. Arrestation et libération de mercenaires étrangers

Au plus fort des manifestations de février, l'arrestation puis la libération illégale aux États-Unis de sept mercenaires étrangers fortement armés ont encore déferlé sur le pays. Les hommes ont été interceptés par la police haïtienne, à l'extérieur de la Banque centrale, dans un véhicule sans permis avec des fusils et pistolets automatiques cachés. Les hommes auraient dit à la police qu'ils étaient « en mission gouvernementale ». Ils ont été arrêtés pour trafic d'armes et détenus dans une prison haïtienne. Sur ordre du ministre de la Justice, proche allié du président Moïse, ils ont ensuite été placés sous garde américaine et emmenés à Miami, où les autorités américaines les ont relâchés sans inculpation. L'un des hommes impliqués, Chris Osman, ex-Navy SEAL, a publiquement loué cette opération dans un message publié sur les réseaux sociaux, déclarant: « J'ai vu le poids du gouvernement américain à l'œuvre et c'est une chose glorieuse ».

publiquement loue cette opération dans un message publié sur les réseaux sociaux, déclarant: « J'ai vu le poids du gouvernement américain à l'œuvre et c'est une chose glorieuse ».

Bien que de nombreux détails demeurent obscurs, des enquêtes journalistiques ultérieures suggèrent que les hommes étaient en Haïti pour assurer la sécurité d'un homme d'affaires haïtien proche du président, qui transférait 80 millions de dollars du fonds PetroCaribe sur un compte contrôlé par le président, consolidant davantage le pouvoir. Osman a publiquement contesté ce compte, affirmant que la mission du groupe était d'assurer la sécurité lors de la signature d'un contrat d'infrastructure de plusieurs millions de dollars. Si les véritables motifs ne sont pas connus, l'incident - évoquant étrangement l'occupation maritime d'Haïti par les États-Unis en 1914, qui a débuté par la saisie des réserves d'or haïtiennes à la Banque centrale - a semé l'angoisse en cette période de grande insécurité. L'ingérence du gouvernement américain dans le système judiciaire haïtien a suscité un scandale spécifique et a enfreint la politique américaine consistant à ne pas intervenir lorsque des citoyens américains sont traduits devant le système de justice pénale haïtien. Comme le Bureau des avocats internationaux l'a écrit dans une lettre à l'Ambassadeur des États-Unis dénonçant l'ingérence, l'action a porté atteinte à la stabilité, à la souveraineté et à l'état de droit. C'était un rappel vibrant de la manière selon laquelle les intérêts du pouvoir étaient supérieurs à la loi haïtienne, ajoutant ainsi de l'essence à un feu déjà ébranlant.

I. Facteurs à moyen terme

Si le scandale PetroCaribe a servi de catalyseur aux récentes manifestations, la mobilisation est également motivée par un rejet plus large de l'administration de Moïse. Le président Moïse n'avait pas un mandat populaire dès le début et l'a détérioré plus encore avec une mauvaise gestion économique et de violents abus d'autorité.

A. Absence de mandat populaire

Au-delà des déclencheurs immédiats, la crise politique en Haïti peut être reliée au processus électoral qui a amené le président Moïse au pouvoir. Le Président Moïse a été élu en 2016 lors des élections avec le taux de participation le plus bas de l'histoire d'Haïti. Les élections présidentielles se sont déroulées au cours d'un cycle électoral prolongé, caractérisé par une fraude et une violence généralisées, commises en grande partie par le parti PHTK du président Moïse et ses alliés. De nouvelles élections ont été organisées à cause de la fraude lors de la première tentative. La deuxième fois, environ 20% seulement de la population éligible a voté en raison d'une combinaison de privation du droit de vote et de désillusion du système électoral. Le président Moïse n'a recueilli que 600 000 voix sur un pays de 10 millions.

Les machinations électorales du président Moïse et de son parti l'ont placé au Palais national d'Haïti, mais sans grand soutien populaire. Sans popularité gouvernementale, le président Moïse et ses représentants ont plutôt fait appel à un réseau de favoritisme pour les soutenir. Afin de maintenir ce réseau de supporters, le gouvernement détourna des fonds du trésor et des programmes sociaux, ce qui créa de nouveaux problèmes économiques pour un pays déjà pauvre. Le président Moïse a été accusé de donner la priorité aux souhaits des puissants plutôt qu'aux politiques de soutien des masses et s'est tourné vers la répression pour consolider le pouvoir, ce qui a suscité de nouvelles manifestations.

B. Mauvaise gestion économique

Le mouvement de protestation actuel répond également à la pauvre gestion économique de l'administration Moïse, qui a eu des conséquences dévastatrices pour la majorité des Haïtiens pauvres. Afin de nourrir sa machine à clientélisme, l'administration a non seulement emprunté des sommes d'argent importantes mais en aussi imprimé en même temps, ce qui a entraîné un déficit record, une inflation extrême et une forte dépréciation monétaire. Le déficit budgétaire du gouvernement a atteint le niveau record de 89,6 millions de dollars depuis octobre et le budget national a neuf mois de retard. La gourde haïtienne a perdu la moitié de sa valeur au cours des cinq dernières années et l'inflation a atteint 17% en février après des années de croissance à deux chiffres.

chiffres.

L'administration Moïse a également empêché la libération de l'aide internationale au développement. Par exemple, en raison de la négociation erronée d'un accord de revitalisation de l'aéroport Toussaint-Louverture de plusieurs milliards de dollars avec la Banque industrielle et commerciale de Chine, qui violait les réglementations sur les taux d'intérêt imposées par le FMI et la Banque mondiale, le gouvernement a abandonné le projet et n'a pas réussi à récupérer les 42 millions de dollars déjà investis. En outre, la Banque interaméricaine de développement a décidé de suspendre le versement d'une subvention de 41 millions de dollars destinée à la construction de bâtiments destinés à agrandir le parc industriel de Caracol en raison de problèmes de gestion, notamment de sécurité, de sûreté et du prix élevé de l'électricité. En outre, l'accord entre le FMI et le gouvernement haïtien relatif à un prêt de 229 millions de dollars américains pour Haïti, négocié en mars, est actuellement suspendu et n'a pas encore été soumis au Conseil d'administration du FMI pour discussion et décision en raison des problèmes actuels: la situation politique en Haïti et l'incapacité du gouvernement à présenter son budget. Entre-temps, l'absence du gouvernement haïtien dans les grandes discussions internationales sur le développement du pays a étouffé les investissements internationaux. Par exemple, en février 2018, le gouvernement haïtien a annulé sa participation à une journée de réflexion avec des donateurs de haut niveau des Nations Unies afin de lutter contre l'épidémie de choléra en cours en signe de protestation contre une déclaration du MINUJUSTH saluant l'affectation de juges d'instruction aux tribunaux PetroCaribe.

En raison de la mauvaise gestion économique, des millions d'Haïtiens qui vivaient au bord du désespoir sont tombés beaucoup plus bas ces dernières années. Les familles ne peuvent pas manger, envoyer leurs enfants à l'école ou accéder aux soins de santé les plus élémentaires. Le malaise économique du pays a même commencé à toucher les classes moyennes et supérieures de la société. A l'extérieur d'Haïti, l'annulation par le gouvernement américain du statut de protection temporaire pour les Haïtiens aux États-Unis menace de renvoyer 50 000 personnes en Haïti et de mettre un terme aux envois de fonds qui soutiennent environ 250 000 membres de leur famille en Haïti. Les envois de fonds de l'étranger représentent 25% du revenu national d'Haïti. La situation économique désespérée explique pourquoi le scandale de corruption du PetroCaribe a déclenché une telle mobilisation de masse.

C. Impunité pour violation des droits de l'homme

L'implication du président Moïse dans les violations des droits de l'homme, l'utilisation des institutions de l'État dans son intérêt personnel et les réponses inadéquates aux abus commis par d'autres ont érodé davantage la confiance dans son leadership et ont contribué à aggraver la crise actuelle. Le gouvernement du président Moïse est responsable de graves violations des droits de l'homme, notamment des exécutions extrajudiciaires, des expulsions violentes et des abus policiers. La violence de l'État cible les pauvres et les personnes vulnérables et a été utilisée pour réprimer le mouvement d'opposition et consolider le pouvoir du président Moïse. Les abus ont été commis en grande partie en toute impunité et les victimes n'ont pas pu obtenir de recours en justice, ceci constitue une violation de leurs droits. Le gouvernement de Moïse n'a pas réagi aux violations brutales des droits en Haïti, tout en rejetant avec véhémence les préoccupations des personnes vivant à l'étranger. Le président Moïse a expulsé l'officier en chef de l'ONU en Haïti en 2018 après son intervention sur la corruption, et plus récemment, l'administration a répondu publiquement à une lettre de 104 membres du Congrès américain en mars 2019, déclarant qu'elle " nie catégoriquement toutes les allégations de violations des droits humains ". Les exemples suivants illustrent à la fois les violations des droits du gouvernement et l'impunité :

La Saline Massacre

Le 13 novembre 2018, dans les jours qui ont précédé les manifestations nationales prévues depuis longtemps, des gangs armés ont perpétré un massacre brutal sanctionné par le gouvernement à La Saline, un lieu de rassemblement de longue date pour des manifestations anti-gouvernementales. Les assaillants ont tué au moins 71 personnes, dont des femmes et des enfants, violé au moins 11 femmes et pillé plus de 150 maisons, ce qui en fait l'un des pires massacres en Haïti depuis la chute de la dictature Duvalier en 1986. Les assaillants auraient fait

anti-gouvernementales. Les assaillants ont tué au moins 71 personnes, dont des femmes et des enfants, violé au moins 11 femmes et pillé plus de 150 maisons, ce qui en fait l'un des pires massacres en Haïti depuis la chute de la dictature Duvalier en 1986. Les assaillants auraient fait du porte-à-porte avec des armes d'épaule et des machettes, auraient attiré des civils non armés dans les ruelles et les auraient tués d'un seul coup ou à coups de machette. La plupart des corps ont été brûlés ou jetés dans des tas d'ordures et nourris aux porcs. Des images de l'après-guerre ont circulé sur les réseaux sociaux et ont ébranlé le pays. Après le massacre, environ 300 personnes ont fui La Saline et, au moment d'écrire ces mots, des dizaines de familles vivent toujours dans un camp de fortune en face du Parlement, sans aucune aide gouvernementale.

Les enquêtes menées par des groupes de défense des droits, dont le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), ont conclu que le massacre de La Saline a été perpétré par des gangs opérant avec le soutien et la participation des forces gouvernementales. Des témoins ont signalé que les auteurs ont été transportés dans des véhicules de police et que certains portaient des uniformes officiels de la police. Les habitants de La Saline ont également mis en cause des représentants du gouvernement dans l'orchestration du massacre, affirmant que l'attaque avait été organisée pour riposter contre la participation du quartier aux manifestations anti-gouvernementales prévues pour le 18 novembre.

Malgré l'ampleur et l'horreur des atrocités, l'administration Moïse n'a pas réagi de manière adéquate ou n'a pas condamné formellement les meurtres. Une déclaration signée par un groupe diversifié d'acteurs de la société civile a appelé à la tenue d'une enquête indépendante sur le massacre et a demandé au gouvernement d'assurer la protection et les recours des victimes. Une enquête policière s'est conclue en janvier par la suspension de deux policiers, mais on ne sait pas si l'affaire est traitée au niveau judiciaire ou si quelqu'un a été arrêté en relation avec les meurtres. La Mission des Nations Unies en Haïti, la MINUJUSTH, enquête également.

Entre-temps, La Saline et d'autres quartiers pauvres qui sont des centres d'organisation anti-gouvernementale continuent de subir les attaques des gangs associés au gouvernement.

Recours à la police pour réprimer les manifestants

Des rapports indiquent que le Président Moïse a tenté de contrôler directement et de manière inappropriée les unités de la Police nationale haïtienne (PNH). Les groupes de défense des droits de l'homme ont critiqué le déploiement généralisé des unités de sécurité du Palais, qui sont censées être limitées aux terrains du Palais et aux environs du Président. Dans les jours précédant les manifestations du 17 octobre 2018, des rapports indiquent que le président Moïse s'est personnellement rendu dans les stations de la PNH autour de Port-au-Prince sans que les hauts responsables ne soient présents pour distribuer des enveloppes avec de l'argent liquide aux officiers, les encourageant à prendre des mesures pour réprimer les manifestations. Les groupes de défense des droits de l'homme et les médias affirment que ces visites visaient à acheter la loyauté personnelle des policiers envers le Président. Pendant ce temps, les enquêtes de l'ONU ont révélé que la police était responsable de 57 violations des droits humains au cours des manifestations d'octobre, dont trois exécutions sommaires et 47 cas d'usage excessif de la force.

Lors des manifestations de novembre 2018 qui ont suivi, l'ONU a enregistré six autres morts et 21 blessés aux mains de la police. Lors des manifestations de février 2019, la police a tiré sur 10 manifestants à Mirebalais lorsque le chaos a éclaté à la suite d'un accident de la route qui a tué une fille.

Les groupes de défense des droits humains craignent que la reprise de plus en plus rapide par le gouvernement de la Force armée d'Haïti (FADH), qui a été dissoute en 1995 après une longue histoire de coups d'État, de répression violente et de trafic de drogue, n'ait pour but de fournir au président un autre outil pour limiter la dissension politique. Le Président Moïse a rétabli le FADH en novembre 2017, et nommé un Haut Commandement en mars 2018, ainsi que tous les majors ou colonels de l'ex-FADH. Le 19 janvier 2019, l'armée a ouvert son centre de formation, et en avril, elle a diplômé sa première promotion de 250 soldats.

Expulsions violentes en Pèlerin 5

Expulsions violentes en Pèlerin 5

En juillet 2018, des acteurs gouvernementaux ont expulsé illégalement et violemment des familles vivant dans la zone adjacente à la résidence du président Moïse. A la demande du Directeur de la Direction Générale des Impôts, le Procureur Général de Port-au-Prince a donné instruction au Directeur du Département de la PNH Ouest d'éloigner les habitants de Pèlerin 5 par tous les moyens nécessaires. Suite à cet ordre, en présence de 50 à 60 policiers, un tracteur portant le logo de la Mairie de Tabarre a détruit les maisons de sept familles. La démolition de certaines de ces maisons a eu lieu durant la nuit, sans avertir les familles à l'intérieur. Vingt-deux personnes, dont 10 enfants, se sont retrouvées sans abri. A l'origine, le gouvernement avait marqué 36 maisons à démolir et ne s'est résigné à abandonner la destruction qu'à la suite de protestations de voisins qui sont sortis de leur maison. Les familles vivant dans des maisons marquées continuent de vivre dans la peur, sans savoir si et quand leurs maisons seront également détruites. La police a également arrêté un des résidents et son cousin pendant la démolition. Les deux hommes ont été emprisonnés et relâchés le lendemain au milieu de la nuit. Ces arrestations et détentions arbitraires, sans mandat et en l'absence de poursuites judiciaires, ont constitué une nouvelle tactique d'intimidation à l'encontre des résidents de Pèlerin 5.

Les victimes ont porté plainte devant les tribunaux et auprès de l'inspecteur en chef de la PNH et du Conseil supérieur de la magistrature. Le procureur en chef qui a émis les ordres de destruction est cependant membre du Conseil supérieur de la magistrature, ce qui rend peu probable une procédure équitable. Au moment de la rédaction du présent rapport, les autorités haïtiennes n'avaient donné suite à aucune des plaintes déposées.

Massacre du Grand-Ravine

Le 13 novembre 2017, la Police nationale haïtienne et la MINUJUSTH ont mené conjointement un raid antigang à Grand-Ravine, un quartier pauvre de Port-au-Prince, qui a abouti à l'exécution sommaire d'au moins neuf civils sur un campus scolaire. Cette opération, à laquelle ont participé des centaines de policiers, a été planifiée et exécutée conjointement avec la MINUJUSTH pour éradiquer les activités des gangs après des mois de violence accrue. Grand-Ravin est connu comme une "zone de non-droit" en raison de la fréquence des conflits armés entre gangs rivaux. Selon certaines sources, la police a cherché à capturer des membres de gangs se cachant dans une école lorsque deux policiers ont été abattus. Le chaos s'en est suivi et des civils, y compris des enseignants de l'école qui ont essayé de calmer la police, ont été battus et ont reçu une balle dans la tête.

Les principaux fonctionnaires et institutions gouvernementales n'ont pas assumé la responsabilité de l'incident et aucune condamnation n'a suivi. L'inspecteur général de police et la Commission de la justice, de la sécurité et de la défense nationale du Sénat ont terminé leurs enquêtes en 2018 et les ont transmises à un juge d'instruction qui est habilité à délivrer des mandats d'arrêt et à interroger les témoins. Le directeur de la police de Port-au-Prince, Alain Auguste, qui avait ordonné l'opération, a été remplacé. Les familles de neuf victimes, dont celles des deux (2) policiers, ont reçu un paiement unique d'environ 1 500 \$ pour les frais funéraires. Plus d'un an plus tard, malgré la garantie que des sanctions pénales seraient prises à la suite d'enquêtes policières, il n'y a pas eu de condamnation pénale. Un journaliste indépendant, Vladimir Legagneur, qui enquêtait sur ces meurtres, a disparu à Grand Ravine le 14 mars 2018. M. Legagneur est présumé mort. Suite aux appels à la justice persistants lancés par des groupes de médias internationaux et locaux, les autorités ont arrêté plusieurs personnes dans le cadre de cette disparition. L'ONU s'est également soustraite à ses responsabilités, niant toute implication directe dans le massacre. La porte-parole de l'ONU, Sophie Boutaud de la Combe, a affirmé que « les morts civiles signalées ne faisaient pas partie de l'opération prévue mais d'une action unilatérale menée par certains officiers [de la police haïtienne] après la conclusion de l'opération ».

La communauté internationale, y compris l'ONU, n'a pas appuyé de façon significative les appels à la responsabilisation. En janvier 2017, la MINUJUSTH a publié une déclaration dans laquelle elle demandait qu'une enquête soit menée sur le massacre du Grand Ravin et se félicitait de l'affectation d'un juge d'instruction dans l'affaire PetroCaribe. Le ministre des Affaires étrangères

a la responsabilisation. En janvier 2017, la MINUSTAH a publié une déclaration dans laquelle elle demandait qu'une enquête soit menée sur le massacre du Grand Ravin et se félicitait de l'affectation d'un juge d'instruction dans l'affaire PetroCaribe. Le ministre des Affaires étrangères a réagi en condamnant les déclarations de l'ONU et, faisant spécifiquement référence à la politique de deux poids, deux mesures de l'ONU en ce qui concerne le choléra, a retiré son ambassadeur auprès de l'ONU et a convoqué la représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti pour expliquer ses propos. La Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti n'a bénéficié d'aucun soutien international apparent contre cette attaque, et elle a été rapidement rappelée, puis remplacée. Depuis lors, l'ONU s'est largement abstenue de dénoncer les abus.

I. Causes

Les causes de la mobilisation actuelle s'étendent au-delà du gouvernement actuel, à des décennies de politiques intérieures et étrangères en Haïti qui ont entravé la capacité de la majorité appauvrie à participer à la démocratie et à faire respecter ses droits humains fondamentaux. Les Haïtiens descendent dans la rue parce qu'ils ont perdu confiance dans les institutions et les processus étatiques en tant que véhicules viables de responsabilisation et de changement social. Le mouvement exige un changement fondamental des systèmes politiques et économiques qui se traduisent par une richesse extrême pour quelques-uns, une pauvreté extrême et des conditions de vie désespérées, ainsi qu'un déni des droits fondamentaux comme l'accès à l'école, aux soins de santé et à un logement sûr pour la majorité des Haïtiens. La crise actuelle est le résultat des échecs des institutions et des politiques gouvernementales haïtiennes. Mais la communauté internationale - y compris les gouvernements puissants qui ont un engagement à long terme en Haïti, les organisations internationales et les institutions financières - porte également la responsabilité de décennies d'engagement en Haïti qui ont fait passer la stabilité superficielle et l'intérêt des acteurs puissants en Haïti et à l'étranger avant un investissement dans une véritable démocratie et un État de droit qui respecterait les droits de la majorité populaire en Haïti.

A. Élections non démocratiques

Les Haïtiens descendent dans la rue pour exiger un changement du système parce qu'ils n'ont plus confiance qu'une autre élection à elle seule peut donner naissance à un gouvernement plus représentatif. Après 29 ans de dictature sous les Duvalier en 1986, les Haïtiens avaient de grands espoirs pour la démocratie. Mais la violence électorale répétée, le truquage des votes, la privation des droits et les interventions étrangères ont engendré une profonde désillusion. Les États-Unis et d'autres pays ont dépensé des millions de dollars pour mettre en place le système électoral haïtien. Mais ces investissements se sont accompagnés d'ingérences répétées dans les résultats des élections et d'un soutien à des élections entachées d'irrégularités qui ont profité aux alliés haïtiens des acteurs internationaux, produisant un système électoral qui est plus faible, moins fiable et plus exclusif. En 2000, lorsque les Haïtiens ont voté avec enthousiasme - le taux de participation a été de 68 % - les résultats ont été renversés par le coup d'État de 2004 organisé par ceux qui possèdent la richesse et le pouvoir en Haïti, aux États-Unis, au Canada et en France.

Plus récemment, les élections de 2010-2011 qui ont porté au pouvoir Michel Martelly, prédécesseur et patron politique du président Moïse, ont été entachées de fraudes, d'irrégularités et de l'exclusion du plus grand parti d'Haïti, Fanmi Lavalas, de la participation aux élections. En dépit des protestations généralisées des Haïtiens, les États-Unis et d'autres pays ont insisté à maintes reprises pour que le processus aille de l'avant au nom de la stabilité, en dépit de la nécessité de le refaire et de le faire correctement. Comme le montrent le site Wikileaks et les responsables internationaux et haïtiens impliqués dans le processus électoral, la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a finalement forcé le Conseil électoral (en menaçant d'annuler les visas américains) à modifier les résultats du premier tour pour amener le candidat Martelly, qui était en troisième place, au second tour. Le régime de Martelly a lui-même été marqué par de graves violations des droits de l'homme et, après des années de retard inconstitutionnel, il a présidé les élections avec suffisamment de violence, de corruption et d'exclusion des électeurs pour réduire la participation. Son protégé Jovenel Moïse a remporté cette élection avec seulement 20% de l'électorat, reflétant à la fois l'intimidation du gouvernement et la faible confiance des Haïtiens dans les urnes comme moyen de changement social.

seulement 20% de l'électorat, reflétant à la fois l'intimidation du gouvernement et la faible confiance des Haïtiens dans les urnes comme moyen de changement social.

A. Absence de primauté du droit

L'absence d'État de droit en Haïti est une autre cause de la protestation actuelle. Le système judiciaire haïtien souffre d'une corruption omniprésente et d'un sous-investissement chronique, ce qui entraîne une impunité systématique pour les violations des droits humains. Le manque d'investissements financiers du gouvernement dans le secteur judiciaire constitue un terrain fertile pour la corruption, qui est courante à tous les niveaux du système judiciaire. Par exemple, les salaires des auxiliaires de justice, y compris ceux des juges, sont notoirement bas. Un récent rapport du RNDDH a révélé que les salaires annuels des juges des tribunaux de première instance se situaient en moyenne entre 4 800 \$ et 7 520 \$, ce qui oblige les juges à accepter des pots-de-vin s'ils veulent vivre dans la classe moyenne modeste. Les allégations sont rarement poursuivies car les agents judiciaires sont souvent complices de l'acceptation de pots-de-vin et du traitement préférentiel de l'élite. En raison de la faiblesse et de la politisation du système judiciaire, les tribunaux n'ont fait preuve d'aucune retenue face à la corruption gouvernementale et aux graves violations des droits humains.

Les forces de police haïtiennes sont également faibles, sous-formées, inexpérimentées et politisées, ce qui entraîne des abus d'autorité, un manque de protection et une faible capacité d'enquête face aux violations des droits. Il y a environ 14 000 personnes dans le corps policier actuel, et ceci n'a jamais atteint le niveau jugé nécessaire pour assurer la sécurité publique au pays. La PNH a établi des relations avec les gangs et ne dispose pas de structures adéquates pour responsabiliser les agents lorsque des abus se produisent. Combiné à un système judiciaire incapable de dissuader adéquatement les Haïtiens, particulièrement ceux qui sont vulnérables et qui vivent dans des quartiers pauvres dirigés en grande partie par des membres de gangs, elle offre peu ou pas de sécurité ou de protection contre les niveaux élevés de criminalité.

La communauté internationale souligne depuis longtemps l'importance de la primauté du droit en Haïti et a investi des milliards de dollars dans la mise en place d'un système judiciaire et d'un état de droit plus solides. Au cours des 25 dernières années, l'ONU a régulièrement mené des missions de maintien de la paix et des missions de police en Haïti pour former les forces de police haïtiennes et promouvoir la stabilité. Bien que les missions aient augmenté le nombre d'agents de police formés, le succès limité de l'ONU dans la promotion de l'état de droit est en partie attribuable à ses propres implications dans les violations des droits en toute impunité. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui a fermé ses portes en 2017, est impliquée dans une série de violations des droits de l'homme, notamment le meurtre aveugle de civils lors d'un raid à Cité Soleil en juillet 2005, le viol et l'abus sexuel de civils et une épidémie dévastatrice de choléra qui a tué plus de 10 000 personnes et en a infecté plus de 800 000. Il a fallu sept ans à l'ONU pour admettre publiquement son rôle dans l'épidémie malgré de nombreuses études scientifiques établissant que le choléra a été introduit en Haïti à la suite de l'élimination inconsidérée des déchets humains d'une base de la MINUSTAH. La société civile haïtienne et les experts internationaux - y compris les experts des droits de l'homme de l'ONU - ont averti à plusieurs reprises que le fait de ne pas se soumettre à la justice pour le choléra mine à la crédibilité de l'ONU elle-même.

La perte de crédibilité de l'ONU et l'impact limité qui en résulte est démontré par l'incapacité de la MINUJUSTH à demander des comptes dans la crise actuelle. Comme on l'a vu plus haut, depuis que la Mission a fait une déclaration malvenue en faveur de l'affectation d'un juge d'instruction à l'affaire PetroCaribe et de l'ouverture d'une enquête sur le massacre du Grand Ravin, l'ONU s'est largement abstenue de s'exprimer directement face aux abus.

A. Pauvreté profondément enracinée

La pauvreté profondément enracinée en Haïti est le résultat non seulement de la corruption et de

La pauvreté profondément enracinée en Haïti est le résultat non seulement de la corruption et de la mauvaise gestion économique du président Moïse et de ses prédécesseurs, mais aussi de siècles de gouvernements haïtiens au service de l'élite. C'est aussi le résultat de décisions prises à l'extérieur d'Haïti qui ont à maintes reprises dévasté l'économie d'Haïti et entravé son développement. Haïti a accédé à l'indépendance en 1804 en tant que seule nation au monde fondée par une révolte d'esclaves, et a payé un lourd tribut pour sa provenance. En 1825, la France a illégalement extorqué à Haïti l'équivalent actuel de 21,7 milliards de dollars, en compensation de ses "biens perdus". Il a fallu 122 ans pour rembourser la dette paralysante d'Haïti, ce qui a incité les États-Unis à envahir Haïti en 1915. Les États-Unis ont occupé Haïti pendant 19 ans, au cours desquels ils ont pris le contrôle financier du pays et forcé Haïti à consacrer 40 % de son revenu national au remboursement de la dette extérieure, imposé un système de travail forcé et assassiné des milliers d'Haïtiens qui ont résisté aux forces d'occupation, laissant un plan pour de futurs régimes oppressifs. Plus récemment, les politiques commerciales néolibérales des États-Unis envers Haïti ont eu des effets dévastateurs sur l'économie agricole. Par exemple, le président Bill Clinton a malheureusement forcé Haïti à réduire les droits de douane sur le riz dans les années 1990, ce qui a entraîné l'inondation des marchés par le riz subventionné par les États-Unis et la destruction de l'industrie haïtienne du riz - une politique pour laquelle Clinton a finalement présenté des excuses publiques.

I. La voie à suivre

Les dirigeants et les participants des manifestations réclament avant tout le départ du président Moïse, mais il est clair que la solution doit aller plus loin qu'un changement de direction, pour s'attaquer aux problèmes systémiques et à la violence structurelle. Dans l'intervalle, la communauté internationale fait des appels à la tenue d'élections. En réponse aux manifestations de février 2019 qui ont bloqué le pays, le « Core Group » - composé de représentants de l'ONU, du Brésil, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Organisation des États américains - a publié une déclaration dans laquelle il a demandé que " le changement sorte des urnes ". Cependant, il est peu probable que les élections à elles seules entraînent le type de changement du système que les Haïtiens exigent.

En cas de démission du président Moïse, la Constitution haïtienne prévoit que sa démission déclencherait un gouvernement intérimaire pour la tenue rapide d'élections. La loi est toutefois incertaine quant aux détails, car la Constitution de 1987 a été modifiée en 2012 dans des circonstances controversées. L'une des préoccupations tient au fait que seule la version française de la Constitution a été modifiée, alors que la version créole haïtienne, qui est également une version officielle, ne l'a pas été. En conséquence, de nombreux avocats en Haïti croient que les deux versions sont en vigueur. Selon la version française, en cas de vacance présidentielle, le gouvernement est dirigé par le Premier ministre et le Conseil des ministres, et doit organiser des élections dans les 60 à 120 jours suivants la démission. Selon la version créole haïtienne, le Président de la Cour de cassation devient Président et doit organiser des élections dans 45-90 jours.

En raison du manque de confiance dans l'administration actuelle, les groupes de la société civile semblent d'accord sur le fait qu'en cas de démission du Président, un juge de la Cour de cassation devrait être désigné comme Président conformément à la version créole. L'actuel président de la Cour, René Sylveste, n'a toutefois été nommé à la Cour que le 1er février 2019 par le président Moïse. En conséquence, la société civile a fait pression pour qu'un autre juge de la cour devienne président. Il existe également un consensus parmi la société civile pour qu'il y ait un organe de surveillance, un Conseil national du gouvernement, composé de 11 à 33 membres, pour exercer des pressions publiques sur le gouvernement afin qu'il prenne des mesures conduisant à des élections équitables et à des changements fondamentaux aux structures injustes du pays.

Enfin, il semble y avoir un consensus sur le fait qu'il serait impossible d'organiser des élections équitables dans un délai de 90 ou 120 jours et qu'une période plus longue serait nécessaire pour organiser des élections véritablement participatives.

organiser des élections véritablement participatives.

Au-delà d'un gouvernement de transition, la société civile fait également pression pour l'établissement d'une conférence nationale. Une telle réunion commencerait au niveau de la base populaire et inclurait des représentants de chaque section communale d'Haïti qui se réuniraient pour dialoguer sur la voie à suivre pour le pays.

Conclusion

Tout comme les causes de la crise politique actuelle en Haïti sont profondes et complexes, il n'y a pas de sortie rapide ou facile de la crise actuelle. Pour qu'Haïti parvienne véritablement à la stabilité, il faudra s'attaquer aux profondes carences de la démocratie et de l'état de droit qui ont conduit à l'exclusion de la majorité populaire. La question qui se pose au gouvernement haïtien et à la communauté internationale, qui a toujours joué un rôle démesuré en Haïti, est de savoir si la crise actuelle sera l'occasion d'investir véritablement dans le changement du système. Tant qu'ils ne l'auront pas fait, le chaos risque de s'aggraver. C'est donc une période d'incertitude intense, mais aussi une période d'espoir renouvelé.